

À retourner à l'adresse mentionnée en bas de page ou par email à : ordres-de-bourse.ho@airliquide.com

Accompagné obligatoirement de la photocopie de votre pièce d'identité

OB-OB

Je, soussigné(e) _____ N° d'identifiant _____

M /Mme Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél _____ Email _____

Achat

Nombre total de titres à acheter _____ (En chiffres)

_____ (En lettres)

Vente

Nombre total de titres à vendre _____ (En chiffres)

_____ (En lettres)

Indiquez **impérativement** le nombre de titres que vous souhaitez vendre par **code valeur**, référez vous à votre dernière situation de compte, ou consultez votre compte sur votre espace personnel en ligne.

Code valeur	Droit à la prime en 2018	Droit à la prime en 2019	Droit à la prime en 2020	Droit à la prime en 2021
	FR0000053951	FR0013215472	FR0013291440	FR0000120073
Nombre de titres à vendre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pour votre information, Air Liquide appliquera la règle fiscale suivante : dans un même code valeur, les titres les plus anciens seront vendus en priorité.

Conformément à la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, pour toute opération d'achat ou de vente d'un montant supérieur à 150 000€, vous devez nous transmettre les pièces justifiant la destination ou la provenance des fonds (compromis de vente, acte notarié, relevé bancaire, etc).

Conditions de prix

- Au marché** : Il n'y a pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.
- A la meilleure limite** : Vous n'avez pas indiqué de cours précis. L'ordre sera exécuté au meilleur cours disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat comme à la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible à ce meilleur cours.
- Au cours limité de** _____ € : Vous fixez un cours maximum à l'achat ou minimum à la vente (limite). L'ordre n'est exécuté que lorsque le cours est inférieur ou égal à cette limite pour l'achat, ou supérieur ou égal à cette limite pour la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible au cours limite fixé.

Validité de l'offre : _____ maximum 2 mois calendaires sauf lors des opérations sur titres (dividendes, AAG et clôture de fin d'année). **En l'absence d'indications, les ordres sont valables jusqu'à la fin du mois calendaire**

Fait à _____ Le, _____

Signature du titulaire, ou du mandataire
ou du représentant légal du mineur :

2018



Espace actionnaires
75, quai d'Orsay
75321 Paris Cedex 07

<http://contact.actionnaires.airliquide.com>

0 800 166 179

Service & appel
gratuits

ou + 33 (0)1 57 05 02 26
depuis l'international



Précisions concernant vos ordres de bourse

Du fait de la nécessité de la signature de tous les co-titulaires pour valider un ordre de bourse, les comptes en **usufruit/nue-propriété** ainsi que les comptes en **indivision** n'ont **pas accès aux ordres de bourse en ligne**. Pour ces comptes, seules les demandes par courrier sont prises en compte.

1 – ACHAT

Conformément à la loi de finance rectificative 2017, la taxe sur les transactions financières est applicable au taux de 0,30 % sur les achats de titres Air Liquide.

Tous les ordres d'achats sont à régler en Euros uniquement.

- **PAR INTERNET** : en passant vos ordres à partir de votre espace personnel sur notre site www.airliquide.com – rubrique Actionnaires, avec vos codes d'accès (login + N° d'identifiant) et mot de passe.
- **Si vous réglez la totalité** de votre achat par **carte bancaire** (ordre unique ou cumul maximum de 3 000 € brut) ou par **prélèvement automatique** (zone SEPA uniquement), vous bénéficiez d'un taux de courtage de **0,10% HT**, sans minimum.
- **Si vous réglez vos achats par chèque ou par virement bancaire**(1) le **taux de courtage** appliqué sera de **0,18% HT**. Par internet, avec ces modes règlements vous ne pouvez acheter qu'à hauteur des titres détenus en portefeuille.
Si vous souhaitez **acquérir plus de titres que vous n'en détenez**, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un formulaire d'ordre de bourse accompagné d'un **acompte de 80%** de votre achat soit par chèque libellé à « **AIR LIQUIDE** » soit par virement (1), en indiquant votre identifiant au dos de votre chèque ou en référence de votre virement bancaire. Le solde sera à régler à réception de l'avis d'opéré de bourse.

- **PAR TELEPHONE ou PAR COURRIER** :

Tous les ordres d'achats passés par téléphone, courrier et email se voient appliquer un taux de courtage de 0,18 % HT.

L'ordre doit contenir le sens de l'opération, le nombre de titres, la durée de validité (2 mois calendaire au maximum). En l'absence d'indication, les ordres sont automatiquement valables jusqu'à la fin du mois calendaire mais ils peuvent être annulés ou modifiés durant cette période.

Si vous souhaitez **acquérir plus de titres que vous n'en détenez**, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un formulaire d'ordre de bourse accompagné d'un **acompte de 80%** de votre achat soit par chèque libellé à « **AIR LIQUIDE** » soit par virement(1), en indiquant votre identifiant au dos de votre chèque ou en référence de votre virement bancaire.

Le solde sera à régler à réception de l'avis d'opéré de bourse.

Tout ordre écrit doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité.

Après exécution de l'ordre, le titulaire recevra un avis d'opéré précisant les conditions d'exécution, les frais et les modalités de règlement.

Attention : A défaut de règlement des achats dans les délais indiqués sur l'avis d'opéré, Air Liquide peut procéder, à la vente de tout ou partie des titres au nominatif pur inscrits sur le compte du titulaire, afin de pouvoir régler les titres.

2 – VENTE

Les ordres de ventes passés en ligne **par internet**, bénéficient d'un taux de **courtage de 0,10% HT**.

Toutes les **autres modalités de vente** (téléphone, courrier ou email) bénéficient d'un taux de courtage de **0,18% HT**.

Votre compte sera crédité en Euro et uniquement par virement bancaire, **entre 3 jours et 10 jours ouvrés après exécution**, selon la zone géographique où vous résidez.

Pour toute information complémentaire ou passage d'ordre de bourse, vous pouvez contacter nos Conseillers au **0 800 166 179** (appel gratuit) – **touche 3** de votre clavier téléphonique.

(1) Coordonnées bancaires **AIR LIQUIDE** pour effectuer les virements bancaires en règlement de vos achats :
BIC : ISAEFRPP - IBAN : FR76 18129 00010 00500105695 18